

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

DATE : 13/07/2022

REFERENCE : [CORRUSS] MINSANTE N°2022-46

OBJET : MONKEYPOX VIRUS – PRISE EN CHARGE DANS LES CEGIDD

☒ **Pour action**

☒ **Pour information**

Mesdames, Messieurs,

En lien avec leurs missions préexistantes, les CeGIDD (centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par les VIH, des hépatites virales et des IST) sont des acteurs privilégiés de la prévention de la variole du singe, ainsi que de son diagnostic et de sa prise en charge.

En effet, la variole du singe étant une maladie fréquemment (mais pas exclusivement) transmise lors de rapports sexuels, avec ou sans pénétration, elle peut être considérée « au sens large » comme une infection sexuellement transmissible (IST), même si on ne sait pas, à ce jour, si la maladie peut être transmise ou non par les sécrétions génitales.

A ce titre, nous vous prions d'informer l'ensemble des CeGIDD et COREVIH sur vos territoires :

- **Des modalités de diagnostic et de prise en charge de la variole du singe**
 - Nous vous demandons ainsi de relayer auprès d'eux très largement, et dès que possible, la fiche de synthèse disponible sur [le site du Ministère de la Santé et de la Prévention](#). Celle-ci reprend l'ensemble des informations actualisées nécessaires au diagnostic et à la prise en charge des patients et souligne la nécessité de mettre en place, en CeGIDD, des mesures d'hygiène et de protection, en s'appuyant sur [les recommandations du HCSP du 8 juillet 2022](#) et, s'agissant des mesures de protection lors des prélèvements, sur [l'avis de la COREB du 13 juillet 2022](#).
- **De leurs missions de prévention et de communication à destination de leurs publics habituels**
 - Les CeGIDD, comme les services des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital, sont des lieux d'information et de prévention majeurs, notamment au vu de la typologie des publics plus à risque d'exposition qu'ils reçoivent et de la fréquence des co-infections par des IST.
 - Nous vous demandons donc de les inviter à communiquer largement à leurs patients sur les symptômes et les modes de transmission de la variole du singe, ainsi que sur les mesures de prévention (dont la vaccination) en :
 - informant les patients lors des consultations
 - envoyant des messages d'information générique sur le sujet (cf. annexe).
 - mettant en évidence des flyers et en les distribuant au sein des structures
 - affichant des informations de prévention.
 - Les documents produits par SPF sont ainsi disponibles en version pdf sur le site de SPF. Ils sont également disponibles en version imprimée en commandant sur <https://moncoupon.santepubliquefrance.fr/> et en saisissant le code campagne suivant : SEXOSAFEMKP0622.

Les COREVIH peuvent le cas échéant être mobilisés pour former le personnel des CeGIDD à la prévention, au diagnostic et à la prise en charge de la variole du singe.

Nous profitons de ce message pour rappeler que **toutes les prestations dispensées par les CeGIDD sont gratuites**, y compris les vaccinations réalisées en CeGIDD.

Cette situation sanitaire étant inédite et évolutive, ces conduites à tenir sont susceptibles d'être régulièrement actualisées.

Nous vous remercions pour votre mobilisation.

Pr. Jérôme SALOMON
Directeur Général de la Santé

Signé

DIFFUSION RESTREINTE

Annexe : Exemple de message d'information à destination de patients d'un CEGIDD

Bonjour,

Nous souhaitons vous informer sur [l'épidémie de variole du singe](#), dont le nombre de cas augmente chaque jour.

COMMENT SE TRANSMET LA VARIOLE DU SINGE ?

- Le contact de la peau ou des muqueuses (bouche, sexe et anus)
- Les gouttelettes (postillons, éternuements...)

DANS QUELLES CONDITIONS ?

- Contact physique rapproché, notamment les rapports sexuels
- Partage du linge, d'ustensiles de toilette, de vaisselle, sextoys...
- Long face-à-face

Les rapports sexuels, avec ou sans pénétration, réunissent toutes les conditions pour une contamination. Avoir plusieurs partenaires augmente le risque d'être exposé au virus.

QUELS SONT LES SYMPTOMES ?

Ils apparaissent entre 5 et 21 jours après une possible exposition, il faut surveiller les signes suivants :

- **Boutons** sur le corps (**au niveau du sexe ou de l'anus**, sur le visage, dans la bouche, les paumes des mains, les plantes des pieds, sur le buste ou les membres),
- Fièvre,
- Ganglions enflés et douloureux sous la mâchoire, sur le cou ou sur l'aîne,
- Maux de gorge,
- Maux de tête, douleurs musculaires, fatigue.

Une personne malade peut contaminer dès l'apparition des symptômes.



QUE FAIRE EN CAS DE SYMPTOMES ?

Isolez-vous et contactez votre médecin ou votre CeGIDD.

[Lien pour prendre rendez-vous à ajouter](#)

COMMENT S'EN PREVENIR ?

Il est important de prendre soin de soi et des autres en **vérifiant régulièrement sa peau, en particulier autour du sexe et de l'anus.**

Il est également **possible de se faire vacciner à titre préventif**, si vous êtes un homme ayant plusieurs partenaires sexuels masculins, une personne trans ayant plusieurs partenaires sexuels, une personne en situation de prostitution ou si vous travaillez dans un lieu de consommation sexuelle.

Les coordonnées des lieux de vaccination sont accessibles sur www.sante.fr/monkeypox. Cette liste est alimentée avec les nouveaux centres au fur-et-à mesure de leur ouverture.

Pour plus d'informations : <https://www.sexosafe.fr/Variole-du-singe>

Permanence d'écoute téléphonique au **0 801 90 80 69** tous les jours de 8h à 23h